

INFOS PRATIQUES

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

Lundi/ Mardi/ Mercredi: 8h30-12h00 et 13h30-18h00

Jeu: 13h30-18h00

Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56
Horaires d'ouverture (sous réserve de changement de dernière minute)

Lundi, mardi et jeudi de 14 h à 16 h 30

Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h

1er et 3e samedis du mois de 9 h à 11 h 30

BIBLIOTHEQUE DE REVEL-TOURDAN

68, montée du Château / Tél. : 04 74 84 50 34

Ouverture : le mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 11 h 30

BIBLIOTHEQUE DE BEAUREPAIRE

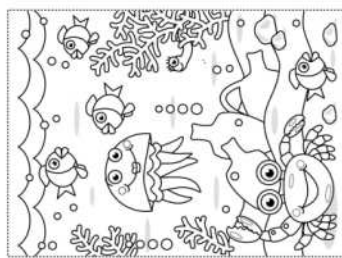
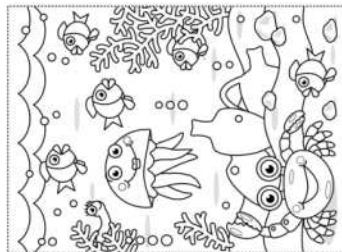
246, Avenue Charles de Gaulle / Tél.: 04 74 79 05 83

Ouverture: le mercredi de 9h à 12h et 15h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Bibliothèques de la communauté de commune (EBER) reliées au réseau ECUME Médiathèques

JEUX

Trouve 10 différences



SUDOKU

	2			8	5
2	1	4			
	4	3		8	6
3	4			6	7

				5	
1	3				
4	1		5	7	8
					8
4	2			6	

MOTS CROISES

1						
2						
3						
4						
5						
6						

Vertical

1. Canneberges
2. Dort de nouveau
3. Mange
4. Franger
5. Relative aux reins
6. Prénom féminin

Horizontal

1. Planié d'arbres dispersés
2. Ville d'Espagne
3. Philosophe et musicologue allemand (1903-1969)
4. Laisai échapper (un liquide)
5. En Russie associations volontaires de travailleurs
6. Mesurer le bois en stères (ppts)

SOLUTIONS

5	7	8	9	1	2	1	4	3	4
9	8	5	7	4	1	2	1	4	3
8	9	7	5	2	1	1	4	3	4
2	1	5	9	8	3	4	1	2	7
2	1	8	9	5	2	1	1	4	3
5	9	7	8	3	4	1	2	1	4
8	7	5	9	4	1	2	1	4	3
9	5	1	8	7	4	1	2	1	4
1	2	1	4	3	4	1	2	1	4

STEREE
ARTELS
COULAI
TERUEL
ARBORE

PISIEU INFOS

Numéro juillet 2024



Le mot du maire

Chers amis,

J'espère que ce numéro de juillet vous trouvera en pleine forme malgré la période tourmentée que nous traversons.

Suite à la dissolution de l'assemblée nationale, les français sont appelés à élire les députés qui formeront le prochain gouvernement.

Je souhaite vivement que le prochain gouvernement respecte les règles de démocratie que nous connaissons depuis la cinquième république et que les françaises et les français puissent continuer à vivre les uns avec les autres et non pas les uns contre les autres.

Au village, vous avez pu constater que le chantier Bellevue a débuté depuis quelques semaines. Les travaux se déroulent suivant le planning prévu sans difficulté particulière pour le moment.

Suite aux dégâts occasionnés par les orages de l'année dernière, il a été décidé en conseil municipal de déclasser le chemin des jardins. Il était très peu utilisé et nécessitait des travaux de rénovation importants. L'enquête publiée va débiter le 22 juillet, si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité de vous exprimer sur ce projet auprès du commissaire enquêteur qui sera présent à la mairie sur deux périodes durant les quinze jours de l'enquête (voir en page 2).

Comme chaque année, le récurrent problème de l'ambrosie sera à nouveau d'actualité cet été. Je vous fais confiance pour éradiquer cette plante envahissante si elle est présente sur vos terrains.

Le pollen de l'ambrosie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques très gênantes, 10 à 12 % de la population est sensible à l'ambrosie.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été sportif avec la période des jeux olympiques qui rassemble les jeunes et moins jeunes du monde entier, la coupe d'Europe de football et le Tour de France qui vient de commencer.

Amicalement

Le Maire, Jean-Luc Durieux

Recensement citoyen

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué.e à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet : d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**, d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans. Et, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire "en instance de convocation" (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire et de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil. Le recensement citoyen s'effectue en mairie! Il suffit de vous **présenter** avec une pièce d'identité et le livret de famille.

Directeur de la publication : Jean-Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication Ma-

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.

VIE COMMUNALE

PROPOSITION DE DECLASSER LE CHEMIN DES JARDINS

Une enquête publique relative au projet de déclassement de la voie communale « chemin des Jardins » (VC n°38) aura lieu sur le territoire de la commune de PISIEU du 22 juillet 2024 au 05 août 2024 inclus, soit durant quinze jours.

Suite aux interpellations de septembre 2023, le chemin des Jardins n'est plus utilisable. Les travaux de réfection seraient très onéreux. Or, ce coût ne serait pas forcément justifié du fait du faible nombre d'utilisateurs de ce chemin.

Après déclassement, ce chemin pourrait être acheté par un riverain.

Un déclassement est c'est l'acte administratif qui fait perdre à une route son caractère de voie publique et la soustrait au régime juridique auquel elle se trouvait intégrée. Un déclassement nécessite de recueillir l'avis des habitants via une enquête publique.

AVIS OFFICIEL

Enquête publique relative à la désaffectation partielle en vue du déclassement de la voie communale n°38 (chemin des Jardins)

Par arrêté en date du 27 juin 2024, le Maire de la commune de Pisieu a ordonné l'ouverture du déclassement de la voie communale n°38 (chemin des Jardins).

A cet effet, M. DELORY Jean-Jacques, ayant pour profession de directeur général d'établissement public retraité, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'Isère en 2024 est désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de PISIEU (Isère), du lundi 22 juillet 2024 au lundi 05 août 2024, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 22 juillet 2024 de 14h00 à 16h00 et lundi 05 août 2024 de 14h00 à 16h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de déclassement de la voie communale n°38 (chemin des Jardins) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ A PISIEU

Danses folkloriques



L'été 2023 vous avez eu le plaisir d'accueillir un groupe de danses traditionnelles du Pérou, dans le cadre du festival festival des Nuits de Montseveroux.

Devant le succès rencontré, les membres du Conseil Municipal ont souhaité renouveler la convention de partenariat avec l'association ORCIV. Nous sommes donc heureux de vous informer de la venue **le 17 juillet** prochain d'un groupe de danseurs colombiens. **Début du spectacle à 15h** pour environ 2 heures. **Entrée libre**. Buvette et bonne humeur assurées!

Ciné plein air

A Pisieu **le vendredi 19 juillet**, à la tombée de la nuit, projection sous l'école (devant le local technique) ou dans la salle Lancelier en cas de mauvais temps, du film : **La Tresse**. Il s'agit d'un film tout public, mettant en parallèle des récits de vies. C'est l'histoire de trois femmes : Smita, une Indienne intouchable, qui désire sortir sa fille de la misère et la faire rentrer dans une école ; Giulia, une Italienne, qui succède à feu son père pour diriger l'entreprise familiale au bord de la faillite et Sarah, une avocate canadienne, qui apprend qu'elle a une grave maladie.

Pour rappel: le ciné Plein Air est gratuit et ouvert à tous.

A LA CAMPAGNE...



L'ambroisie, plante invasive... le retour!

Quelques infos...

L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) à feuille d'armoise est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord qui se développe dans les milieux cultivés mais aussi en bordure de route, dans les décombres, les décharges.

Le pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise, émis lors de la floraison de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, est très allergisant (quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent) et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont les rhinites, conjonctivite, asthme, urticaire...

Un arrêté du préfet de l'Isère du 30 juillet 2019 réglemente la lutte contre les ambrosies conformément au cadre législatif et réglementaire national.

Que faire ?

Vous devez arracher les plants dans votre propriété et la laisser sur place. Il est également possible de signaler la présence des ambrosies, via la plateforme de signalement : <http://www.signalement-ambrosie.fr> Plus d'informations : <https://www.atmo-auvergnehonealpes.fr/allergie-pollen/risque-allergique-ambrosie>

LES FRELONS (ASIATIQUES ou EUROPEENS)

Les frelons asiatiques peuvent ravager les vergers en mangeant les fruits et ils s'attaquent également aux abeilles afin de se nourrir, ces dernières étant essentielles à la biodiversité. Les frelons européens causent des dégâts aux arbres en enlevant l'écorce du tronc pour atteindre la sève mais aussi pour construire leur nid.

Les frelons peuvent s'avérer dangereux pour l'homme lorsqu'on essaie de les approcher et peuvent donc attaquer l'homme quand ils se sentent menacés.

Que faire face à une piqûre de frelon? Si possible, retirez vite le dard. En cas de piqûre dans la bouche ou dans la gorge, le gonflement peut entraîner des difficultés respiratoires. Prenez un glaçon à sucer et consultez immédiatement un médecin. Appelez immédiatement les urgences (15 ou 112) en cas d'allergie et en les attendant, couchez-vous au sol en surélevant vos jambes. Faites également appel aux secours d'urgence en cas de piqûres multiples (plus d'une vingtaine chez l'adulte, 4 à 5 chez un enfant).

Que faire face à un nid de frelon (asiatique ou européen)? Ne pas piéger ni intervenir soi-même! Cessez toute activité pouvant créer des vibrations dans les branches, au sol, ... et appelez un professionnel!

Dans le cas de frelons asiatiques, faites un signalement via la plateforme en ligne :

frelonsasiatiques.fr ou via l'application mobile « Frelon Asiatique »

LES TIQUES



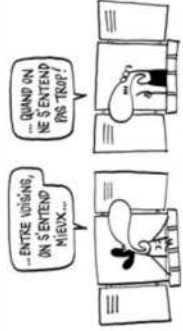
Les tiques (ou ixodida) font partie de la famille des acariens. Du fait de leur taille, comprise entre 3 millimètres et 1 centimètre environ, elles sont les plus grands représentants de leur espèce. On en compte près de 900 variétés, dont une quarantaine présente en France.

Au cours de son repas de sang, la tique peut transmettre à l'animal hôte, des agents infectieux dont elle serait porteuse. Elle est notamment vectrice des maladies suivantes : **la piroplasmose** (une maladie qui touche tout particulièrement le chien et détruit ses globules rouges), **l'ehrlichiose** (cette maladie également transmise par la tique est plus fréquente dans le sud de la France) ou **la borrellose de Lyme** (causée par la bactérie Borrelia burgdorferi, cette maladie se caractérise par une longue période d'incubation).

Que faire face à une piqûre de tique? La tique s'accroche littéralement à la peau. Le tire-tique est donc le seul moyen d'enlever une tique en toute sécurité : « glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau, tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche, désinfectez la zone de morsure et lavez-vous soigneusement les mains ». Il est capital de surveiller l'évolution de la zone piquée pendant un mois. **Et au moindre doute: consultez votre médecin!**



BIEN-VIVRE ENSEMBLE A LA CAMPAGNE



LES NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

L'article 9 précise que les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:



- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h



DIVAGATION ANIMAUX DOMESTIQUES

L'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est **interdit** de laisser divaguer les animaux domestiques.

Le non-respect de cette obligation peut alors être sanctionnée par une amende de 1^{ère} classe (montant maximal de 38€), voire de 2^{ème} classe si le chien est un animal de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie (montant maximal de 150€).

Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut également faire l'objet d'une **contravention de 5^{ème} classe** dont le montant maximal s'élève à 150€ si l'infraction a été constatée par le Maire ou la Gendarmerie.

L'article 1243 du code civil prévoit que « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

Le Code rural et de la pêche maritime apporte une définition de la divagation des animaux.

L'article L211-20 du Code rural et de la pêche maritime dispose que :

« Lorsque des animaux errants sans détenteur, ou dont le détenteur refuse de se faire connaître, sont trouvés pacageant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, canaux, chemins ou sur des terrains communaux (...) ».

L'article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime dispose encore que :

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres... ».

VIE COMMUNALE

Nos nouveaux « jeunes » conseillers du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)



Le 28 mai nos jeunes conseillers municipaux étaient très fiers de recevoir leur écharpe de nouveaux élus, ainsi que la panoplie complète pour leur mise au travail. C'est entouré de M. le maire, des conseillers adultes, de leurs familles que s'est déroulée la cérémonie en toute simplicité dans la cour de la mairie.

Bienvenus à Argoud Emma, Borg Tessa, Carcel Gabin, Cros Eloanne, Dejoint Elime, Fonbonne Lily-Rose et Pupat Mélissandre.

Ils ont été élus pour 2 ans, le 13 mai au sein de l'école de Revel par les électeurs de leur commune âgés de 7 à 11ans.

Comment fonctionnera notre CMJ (conseil municipal des jeunes) ?

Il se réunira une fois par période scolaire à la salle de la mairie. Il est encadré par des membres adultes : Cros Manon, Mathieu Jean-Baptiste, Rivollet Murielle et Carcel Catherine. Le ClB de Beaurepaire nous accompagne aussi ; un membre sera toujours présent. C'est une aide précieuse pour l'encadrement des jeunes et mener à bien des projets. Comme les grands ils montent des projets. Leurs idées sont souvent orientées sur l'aménagement du village, le mieux-vivre ensemble, des projets écocitoyens, l'organisation d'événements. Nous sommes impatients de les découvrir à l'œuvre.

Première rencontre du CMJ le 13 Juin

Nos jeunes élus se sont retrouvés dans la salle de leurs aînés, armés de stylos et la tête remplie de belles idées, accompagnés par des élus et Charlie pour le ClB

Au programme : visite de leur village et des lieux forts à investir pour leur mandat (monument aux morts, salles des fêtes, le parc de jeux). Tout au long de cette balade ils ont pu exprimer leurs suggestions afin d'améliorer ces différents espaces. Puis retour à la salle pour une mise en commun de leurs différentes idées sur des projets à mener pendant leur mandat. Voici quelques exemples : réaliser des nichoirs, mieux aménager des espaces pour les jeunes de 9 à 13 ans, organiser des sorties vélos entre jeunes, organiser des soirées-jeu.....Une idée a fait l'unanimité...patience vous la découvrirez bientôt. En tout cas, ils sont bel et bien au travail !



VIE COMMUNALE



INAUGURATION DE L'AUBERGE DE PISIEU

Le 1er juin dernier, nous étions nombreux à l'Auberge de Pisieu pour l'inauguration de sa réouverture. Et l'émotion était au rendez-vous!

Laurence et Jonas, accompagnés de leur famille et amis, ont agréablement ce moment de toute la convivialité, la générosité et du professionnalisme dont ils savent faire preuve depuis le début de leur gérance.

Nous leur souhaitons une très belle continuation dans la lignée de ces premiers mois d'activités prometteurs et heureux.



ALPES ISERE TOUR

Le même jour, les cyclistes de l'Alpes Isère Tour nous faisaient le plaisir de passer par le centre de notre beau village.

Le public était nombreux pour voir le passage de la caravane. Pas de cadeaux distribués, mais les moutards et les chauffeurs des voitures officielles ont fait ronfler les moteurs et crisser les pneus pour l'amusement des petits et des grands.

Les amateurs ont pu voir de près les coureurs (quelques secondes), apprécié leurs efforts des coureurs et entendre les dérailleurs dans la petite côte sous la mairie.



CCAS

Le 28 avril dernier, les membres du CCAS ont proposé une vente de diots et crozets. Ce fut une nouvelle fois une belle réussite! Les pisillards et des gourmands de villages voisins ont été nombreux à répondre présents.

Un grand merci à tous les bénévoles du CCAS. Grâce à leur disponibilité et leur implication, les manifestations du CCAS rencontrent toujours un grand succès. Et, c'est toujours un plaisir de travailler ensemble dans cette bonne ambiance et cette générosité.

Rappelons que les recettes engendrées par ces manifestations permettent de financer les aides d'urgence aux habitants en difficulté et qui nous formuleraient une demande d'aide (formulaire disponible en mairie), la participation à hauteur de 30€ par an et par enfant pour les sorties scolaires et extrascolaires (sur demande et présentation de justificatifs), le repas de fin d'année offert aux Aînés de la commune ou encore la participation aux frais de téléalarme à hauteur de 50% pour les abonnés ne percevant pas l'APA.



CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945

Une cérémonie pour ne pas oublier... Il y a 79 ans, la seconde guerre mondiale touchait à sa fin, avec la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne nazie, en Europe. Ce conflit aura fait des dizaines de millions de morts. Depuis, chaque année, la nation rend hommage aux soldats morts pour la France. Le 8 mai est aussi l'occasion de valoriser des militaires actuels, pour leur engagement.

Ce sont toutes les générations qui étaient présentes à Pisieu, autour de l'équipe municipale et du porte-drapeau, Maurice Robin, pour un hommage digne et respectueux.

VIE ASSOCIATIVE

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU (suite)

Rappel du fonctionnement de l'Association

Les activités de l'Association Loisirs de Pisieu ont lieu salle des Mûriers, de la façon suivante :

- ◆ Le lundi de 14 h à 17 h pour les loisirs créatifs
- ◆ Le mardi de 14 h à 17 h pour l'activité peinture

Suivant un fonctionnement bien établi maintenant, les activités reposent sur le travail commun, source d'émulation, de dynamisme et de créativité, avec des échanges de savoir-faire. L'association se veut un lieu de rencontre, dans une ambiance conviviale.

Rappel d'exemples de loisirs créatifs du lundi (donnant lieu à des échanges de savoir-faire) : Activités de cartone, de mosaïque, de tricot, confection de boîtes en carton, bijoux fantaisie, échange de recettes de cuisine, et toute activité souhaitée ou initiée par les adhérent(e)s. Participation au marché de créateurs avec les objets réalisés sur l'atelier

Et pour l'activité peinture/dessin du mardi: réalisation libre de tableaux à l'acrylique, à l'huile, d'aquarelles, dessins au fusain, pastels, peinture sur galets.....Possibilité de stages avec des peintres professionnels sur un thème défini : pastel, art abstrait, technique de l'acrylique

Les personnes souhaitant nous rejoindre en septembre et participer aux activités, peuvent s'inscrire à tout moment, au tarif de 20 euros la saison (de septembre à juin), en venant Salle des Mûriers les lundis et mardis après-midi, ou en téléphonant au 06 72 60 86 69.

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Retour sur ce printemps 2024, le 8 juin pour commencer avec notre sortie dans le Pilat.



Un moment sympa apprécié par tous les participants.

Au programme rando pour certains, pétanque pour d'autres, un bon repas dans une auberge pour ravir les papilles de tous et au retour visite d'une cave.



Comme chaque année le premier week-end de juillet, l'association propose à la population une fête de l'été. Elle se déroulera samedi 06 juillet à la salle des fêtes du bas extérieur (si le temps le permet) autour d'une paëlla et animée par un groupe isérois (P3) qui propose un répertoire de chansons françaises en première partie. Puis suivra dans un second temps un groupe de rock (CMJN).

Le prix du repas pour cette agréable soirée est fixé à 17€ par adultes et à 7€ par enfants jusqu'à 12 ans. Il n'est pas obligatoire de prendre le repas. Pour les personnes qui le souhaitent une buvette et une petite restauration sur place seront proposées.

D'autres manifestations sont en cours de préparation avec notamment la traditionnelle rando des Cotiaux qui se déroulera le 1er septembre.



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DE JUMELAGE

PISIEU/REVEL-TOURDAN/SAN MARTI DE TOUS



Le week-end d'échange du jumelage entre les communes de Saint Marti de Tous et Revel-Tourdan/Pisieu de cette année s'est déroulé chez nos amis catalans du 18 au 20 mai dernier.

Nous avons été chaleureusement accueillis le samedi après-midi à notre arrivée par les membres de l'association. Nous avons eu la chance de déguster une délicieuse paella préparée par les adhérents, marquant ainsi le début d'un séjour convivial et riche en découvertes. Cela a été l'occasion de découvrir une fois de plus l'hospitalité de nos hôtes. C'est merveilleux de pouvoir partager de tels moments lors de ces échanges.

Après ce délicieux repas, nous avons eu l'opportunité de redécouvrir, pour les plus anciens, ou de découvrir, pour nos nouvelles familles, les alentours de Saint Marti grâce à une visite guidée dans la forêt sur le thème des herbes aromatiques. D'autres ont pu se rendre à l'église pour assister à la messe.

Pour la soirée, nos amis catalans nous avaient concocté un repas à la salle communale, animé par un groupe de musiciens locaux qui ont su mettre une ambiance festive et conviviale.

Pour la journée du dimanche, départ en bus pour la visite de la fabrique et du musée des Torrons d'Agramunt ainsi que la découverte du Mas de Colom, producteur d'huile d'olive et de fruits à coques. Chacun d'entre nous ont pu ramener un souvenir en France, se faisant ainsi plaisir avec des produits locaux authentiques.

En fin de journée, lors du repas à la salle du village, nos maires et représentants des associations ont pu faire leurs discours traditionnels suivi comme à l'accoutumée des échanges de cadeaux.

La soirée fut animée par deux jeunes chanteurs et musiciens locaux, qui ont eu le plaisir d'être accompagnés par Clémentine, notre saxophoniste française. Cela a été un bel exemple d'échange culturel entre nos deux communautés, renforçant les liens d'amitié et de partage à travers la musique.

Le départ prématuré du lundi matin à 9h00 fut, comme à chaque au revoir, un moment riche en émotion. Ces instants de séparation rappellent la force des liens tissés entre nos communautés et l'importance de ces échanges chaleureux.

Il ne reste plus qu'à attendre l'an prochain pour se retrouver sur le sol français.

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Le 4 juin, les membres de l'Association ont passé une journée avec les enfants de l'école maternelle de Pisieu : le matin, dans leur classe, pour peindre avec les peints, et l'après-midi à la salle des Muriers avec les élèves de la grande section, en présence des enseignantes.



Les activités de la saison vont cesser le 25 juin au soir pour l'été. Elles reprendront le 9 septembre 2024.

Notre assemblée générale est prévue le 16 septembre 2024

Notre exposition annuelle est prévue à la salle des fêtes de Pisieu du 27 au 30 septembre

Une dernière rencontre pour un repas pris en commun a eu lieu le 1^{er} juillet.

VIE COMMUNALE SPORTIVE

GYM SENIOR

Après l'effort, le réconfort! Telle est la devise de nos sportifs du vendredi! Ainsi, ils se sont retrouvés avec leur coach Cédric Cartier, à l'Auberge de Pisieu après leur dernier cours de l'année et se sont donnés rendez-vous pour la rentrée de septembre.

Reprise des cours en septembre, à la même fréquence: tous les vendredis (hors vacances scolaires) entre 10h30 et 11h30 à la salle Lancellier.

Séances adaptées pour tout public, de toute condition physique et de tout âge!

Et si vous rejoigniez cette joyeuse et sportive équipe? Renseignements et inscriptions auprès du Centre Social de l'île du Battoir : 0474790720



QI GONG

A Pisieu, depuis novembre 2023, un petit groupe s'est constitué pour pratiquer le Qi Gong. Tout au long de l'année de nombreux mouvements ont permis à chacun de ressentir sa verticalité, de reprendre contact avec sa respiration, travailler l'enracinement, l'équilibre, améliorer la souplesse de ses articulations, se sentir bien!

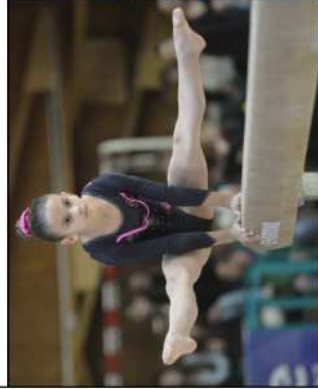
Art énergétique chinois, le Qi Gong regroupe de très nombreuses méthodes et exercices corporels dynamiques et statiques, visant à apaiser le corps et l'esprit par des mouvements conscientisés, lents, fluides, amples qui stimulent l'ensemble de l'organisme dans la profondeur. On recherche la mise en circulation du souffle vital pour nourrir la vie et prévenir tout état pathologique qui serait engendré par une mauvaise circulation du Qi. Sa pratique aide à maintenir la force musculaire et la souplesse articulaire. Elle améliore la capacité respiratoire, la santé du dos et réduit le stress chronique.

SEANCES POUR TOUS

Les exercices proposés sont réalisés dans l'écoute bienveillante du corps, dans le ressenti et l'observation de la sensation, sans jugement, sans recherche de performance. Chacun s'adapte aux exercices selon ses capacités du moment. Excellente pratique pour entretenir son corps et sa santé. Cet art énergétique est le garant d'une bonne stabilité physique et psychique.

Séances animées par Monique formée en Qi Gong depuis 2015 à l'école de la Grue Blanche à Dardilly, puis à l'école des Temps du Corps à Paris/La Motte Servolex auprès de Maître Ke Wen et Romain Bussi.

Au plaisir de vous accueillir au village de Pisieu les jeudis de 19h00 à 20h15, pour découvrir et pratiquer ensemble dès le jeudi 09 septembre 2024.



GRAINE DE CHAMPIONNE PISILLARDE

De nouvelles médailles pour Lizy VANDENBUSCHE!

Cette année, Lizy est championne départementale, championne interdépartementale et championne régionale en « Performance 8 ans » en individuel.

Avec son équipe de la légion viennoise, elles ont championnons départementales, interdépartementales. Et elles ont obtenu une médaille de bronze au championnat régional.

Bravo à Lizy à qui nous souhaitons de bonnes vacances bien méritées!

VIE COMMUNALE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PISIEU / REVEL TOURDAN

ECOLE DEHORS pour les PS-MS

Depuis le début du printemps, les élèves de la classe de PS-MS ont pu faire l'école dehors le jeudi ou le vendredi.

Le beau temps n'est pas toujours au rendez-vous mais les activités se déroulent toujours dans la bonne humeur. Les ateliers sont divers : jeux mathématiques, chasse aux trésors ou aux escargots, courses et découvertes sensorielles, observations de la nature (faune et flore)

Lors de la dernière sortie, les élèves ont soulevé de beaux galets pour observer les petites bêtes qui se cachent. Les galets récoltés ont par la suite servis à l'atelier peinture proposé par l'association Arts et Loisirs de Pisieu. Merci aux parents qui s'organisent toujours pour nous accompagner.

ACTIVITE PEINTURE

Mardi 4 juin, les élèves de la maternelle ont réalisé une activité peinture avec des membres de l'association « Arts et loisirs » de Pisieu.

Le matin, quelques personnes sont venues dans la classe des petits et moyens et l'après midi, les moyens et grands se sont déplacés à la salle des mûriers de Pisieu.

Le thème de cette année: « les petites bêtes » et le support, des cailloux.

Tout le monde a profité de ce moment d'échange. Les œuvres de nos artistes seront visibles lors de l'exposition de peinture qui aura lieu en septembre à Pisieu.



SORTIE CINEMA POUR LA MATERNELLE



Vendredi 31 mai, les élèves de l'école sont allés au cinéma « L'Oron » pour voir la dernière projection de l'année dans le cadre du projet « Ecole et cinéma ».

Il s'agissait d'un ensemble de 5 courts métrages : « La farandole des couleurs ».

Les enfants ont beaucoup aimé.



SORTIE A L'ILE DES PIRATES

Le mardi 14 mai, les élèves de CP-CE1 sont allés à Mirpili, l'île aux pirates à Saint antoine l'Abbaye.

Ils sont été accueilli par le capitaine Crochet. Ils ont fabriqué un tricorne pour ressembler aux pirates. Ensuite ils ont fait une chasse aux trésors à l'aide d'une carte et d'indices. Ils ont du résoudre des énigmes en écoutant des histoires ou deviner des bruits d'animaux. A la fin ils ont tous eu une récompense qu'ils ont choisis dans le coffre du capitaine ! Très belle sortie que les élèves ont adoré ! Grand merci au Sou des Ecoles de Pisieu/Revel- Tourdan qui a financé cette sortie !

FETE DES ECOLES PLUVIEUSE, FETES DES ECOLES HEUREUSE!

Malgré la pluie, la fête des écoles a pu se dérouler dans la salle Lancelier ce samedi 22 juin, pour le plus grand bonheur des enfants! Une journée certes un peu bruyante, mais tellement importante pour symboliser la fin de l'année!

Merci à tous les élèves pour ces beaux spectacles de danses et de chants! Et, merci au Sou des Ecoles de Pisieu / Revel-Tourdan pour l'organisation!



VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB D'OR

Le 16 mai fidèle à la tradition un repas cabri a été proposé aux adhérents qui ont répondu présents comme d'habitude ; Repas préparé par M. PERONO de Pact qui a fait l'unanimité.

Le mardi 21 mai, les adhérents du Club ont profité de ce voyage pour découvrir une partie de l'Auvergne. La visite du Musée Michelin, très instructive, a été appréciée de tous, le plus gros pneu au monde (5 tonnes) à l'entrée, a donné un aperçu. Toute l'évolution, sociale, technique, de la famille Michelin est expliquée. Après un succulent repas, toute l'équipe a pris le train à crémaillère afin de découvrir le Puy de Dôme. La météo n'étant pas de la partie, cette découverte est restée vaine. Au moment du retour, la bonne humeur régnait quand même au sein du groupe.



Les adhérents ne pouvant pas participer au voyage, se sont vu offrir un repas à l'Auberge de Pisieu, celui-ci fut apprécié par tous.



Ce jeudi 27 juin le Club d'Or a clôturé la saison par un repas froid dans la salle des mûriers, 66 adhérents ont participé à cette journée festive, le repas a été préparé par l'Auberge de Pisieu et apprécié de tous comme d'habitude. En se séparant, tout le monde s'est souhaité de bonnes vacances et on prit note, de se retrouver le 22 aout pour la reprise des après midi récréatifs.

Bonnes vacances à toutes et à tous! Le Bureau

PAROISSE SAINT BLAISE

Le 28 juin, à l'occasion de la 13ème édition de la nuit des églises, l'église était ouverte en soirée et les bénévoles de l'association

Pisieu renou Eglise présents pour accueillir les visiteurs, avec en musique de fond, le CD des chants adressés à Ste Thérèse, interprétés par Natacha St Pierre.



La prochaine messe à l'église de Pisieu est prévue le samedi 20 juillet à 18h30.

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, l'église sera ouverte au public du 20 au 23 septembre 2024.